Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 039-213901598-20261029-2026_35-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil municipal

Commune de COLONNE

Séance du 29 octobre 2026

Délibération n°35

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Date de la convocation : 24/09/2026

Date d'affichage : 24/10/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf octobre à 20 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Charles VALLET, Maire.

Etaient présents : VALLET Charles, Eric DHIVERS, CAPRON Anaïs, BOISSON Claude, APPOINTAIRE Rémy, THERAULAZ Jean-Michel, ROY Colleen, Amélie POULET, CROTET Camille, BONNOT Sandra, PONCE Antoine.

Etaient excusés :

Madame Anaïs CAPRON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Participation financière des conjoints de moins de 70 ans au repas de Noël

Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'organisation du traditionnel repas de Noël offert aux aînés de la commune, il convient de définir les modalités de participation des conjoints accompagnants âgés de moins de 70 ans.

Afin de permettre aux couples de participer ensemble à ce moment de convivialité, il est proposé de demander une participation financière de 35 € par personne pour les conjoints de moins de 70 ans accompagnant leur conjoint bénéficiaire de l'invitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de fixer à 35 € par personne la participation financière des conjoints accompagnants âgés de moins de 70 ans au repas de Noël ;
- PRÉCISE que cette participation correspond au coût du repas de la personne accompagnante ;
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans susdits.

Le Maire
Charles VALLET

MAIRIE DE COLONNE (JURA)

La Secrétaire de séance
Anaïs CAPRON

MAIRIE DE COLONNE (JURA)

Mise en ligne le : 17/11/2026 09:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Colonne
https://www.intramuros.org/colonne/documents_administratifs/87616